

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Il y a 30 ans à Bakou



Cercle d'Amitié France-Artsakh



L'indépendance est la seule garantie du droit à la vie des Artsakhiotes



30 ans après les massacres de Bakou, l'Azerbaïdjan continue de faire du racisme anti-arménien une priorité politique d'Etat.

Le Cercle d'Amitié France-Artsakh s'associe aux Arméniens du monde entier et aux autorités de la République d'Artsakh pour commémorer, ce 19 janvier 2020, le trentième anniversaire des massacres de Bakou.

Ce jour-là, sur instruction des dirigeants de la République Socialiste Soviétique d'Azerbaïdjan, des centaines d'Arméniens ont été victimes de pogroms organisés au sein de la capitale azerbaïdjanaise. Le bilan officiel avait alors fait état de 90 morts et de plus de 700 blessés. Ce pogrom et ceux survenus en février 1988 à Soumgaït (banlieue de Bakou) et en novembre 1988 à Kirovabad ont constitué la réponse de l'Azerbaïdjan aux demandes démocratiques formulées pacifiquement par les Arméniens du Haut-Karabagh.

« Ces massacres ont procédé de la vision discriminatoire de la société promue par les autorités azerbaïdjanaise, vision qui continue jusqu'aujourd'hui de structurer la politique du régime de Bakou » a déclaré Guy Teissier, président du Cercle d'Amitié France-Artsakh. « Dans ces conditions, l'indépendance de la République d'Artsakh constitue la seule garantie raisonnable du droit à la vie de la population arménienne qui la constitue » a-t-il précisé.

Le Cercle rappelle que les pogroms de Soumgaït, de Kirovabad et de Bakou ont constitué le prélude d'une vaste offensive azerbaïdjanaise visant à éradiquer la totalité de la population arménienne du Haut-Karabagh. Cette guerre imposée par l'Azerbaïdjan mais gagnée par les Arméniens du Haut-Karabakh en 1994 conduisit ces derniers à proclamer leur indépendance pour échapper à l'extermination. Il rappelle également qu'à de nombreuses reprises Ilham Aliev, le Président autoritaire d'Azerbaïdjan a ciblé « les Arméniens du monde entier » comme « ennemis de l'Azerbaïdjan » et que cette ligne politique azerbaïdjanaise constante et assumée constitue l'obstacle majeur à l'établissement d'une paix définitive au Sud-Caucase.



rescapés des massacres arrivant en Arménie

« Pour entamer des négociations, il faut au préalable reconnaître l'existence de la partie adverse et ne pas bafouer ses droits inaliénables. Quand le Président azerbaïdjanais décore et récompense l'assassin arménophobe Ramil Safarov, quand il fait brûler les livres d'auteurs arméniens, quand il arrête des touristes ayant visité l'Artsakh ou quand il fait raser le patrimoine culturel arménien de son pays, cela montre qu'il n'est pas prêt à négocier et encore moins à conclure la paix » a souligné Guy Teissier.

Le Cercle d'Amitié France-Artsakh appelle le groupe de Minsk de l'OSCE à prendre en compte la réalité politique de la situation prévalant au Sud Caucase et de la nature des Etats partie au conflit pour imposer le retour de la République d'Artsakh à la table des négociations en conformité avec les dispositions de l'accord de cessez-le-feu de 1994.

Le Cercle d'Amitié France-Artsakh a été créé le 19 mars 2013. Il regroupe aujourd'hui une soixantaine de responsables politiques (députés, sénateurs, maires et autres élus). Le Cercle a pour objectif de soutenir l'action du Groupe de Minsk de l'OSCE (ce Groupe coprésidé par la France, les Etats-Unis et la Russie, est chargé de médiation pour trouver une solution au conflit du Karabagh), de sécuriser les peuples de la région, de rompre l'isolement international du peuple d'Artsakh et de favoriser un espace de dialogue et d'échanges entre les peuples du Caucase du Sud.

Copyright © 2020 Cercle d'Amitié France-Artsakh, Tous droits réservés

Vous recevez cet email car vous êtes sur la liste des récipiendaires du Cercle d'Amitié France-Artsakh

Vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-jointe:

Cercle d'Amitié France-Artsakh

Bureau de Guy Teissier
Assemblée nationale, 126 rue de l'Université
Paris 07 SP 75355
France

[Add us to your address book](#)